

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 17/11/2025 - 29070 - 2019 B 02473 - 851 148 551 - 1.2.3 COACHING

### **1.2.3 COACHING**

**Société par Actions simplifiées Unipersonnelle au capital de 1000 euros**

**Siège Social 5 rue traversière 91530 SAINT CHERON**

**RCS Evry 851 148 551 00019**

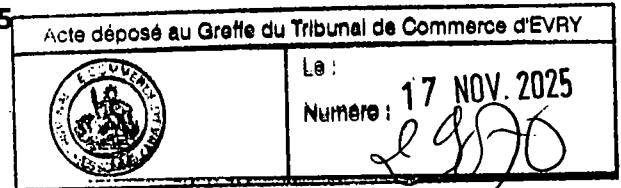
### **PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**DU 13 AOUT 2025**

L'an deux mille vingt-cinq

Le 13 août

A 11 heures



L'associée de 1.2.3. Coaching, SASU au capital de 1000 euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune, s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au 5 rue traversière 91530 SAINT CHERON, sur convocation de la gérance.

Est présente : Madame Marie-Claire PAJADON possédant 100 actions Soit le total des parts composant le capital.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Madame Marie-Claire PAJADON, présidente et associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance, - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'Article L.223-19 du code du commerce et décision à cet égard.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée : -  
L'inventaire et les comptes annuels au 31 décembre 2024,

- Le rapport de gestion établi par la gérance
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.233-19 du code du commerce
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

### **1.2.3 COACHING**

**Société par Actions simplifiées Unipersonnelle au capital de 1000 euros  
Siège Social 5 rue traversière 91530 SAINT CHERON  
RCS Evry 851 148 551 00019**

#### **RESULTATS – AFFECTATIONS**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 333 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

##### **Bénéfice de l'exercice**

La totalité du bénéfice de 1 333 euros sera attribué au report à nouveau pour cette année 2024

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été attribué au titre des exercices précédents.

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la société seraient de – 20 499 euros.

Ce résultat est issu du calcul suivant : Capital social 1000 euros – (déficit de l'année 2021 soit 9 524 euros + déficit de l'année 2022 soit 11 638 euros + déficit de l'année 2023 soit 670 euros + bénéfice de l'année 2024 soit 1333 euros).

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été attribué au titre des exercices précédents.

Nous allons, par ailleurs, vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code du commerce. Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

La Gérance

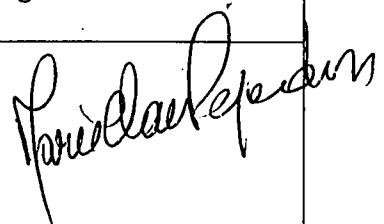


### **1.2.3 COACHING**

**Société par Actions simplifiées Unipersonnelle au capital de 1000 euros**  
**Siège Social 5 rue traversière 91530 SAINT CHERON**  
**RCS Evry 851 148 551 00019**

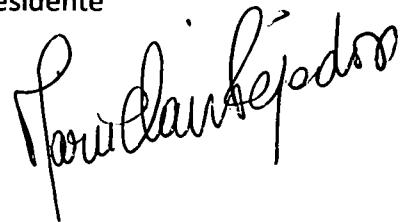
## **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 AOUT 2025**

### **Feuille de présence**

N° ordre	Nom et adresse	Nombre de parts	Nombre de voix	Signature
1	Pajadon Marie-Claire 5 rue traversière 91530 Saint Chéron	100	100	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence, arrêtée à l'associée présent possédant 100 actions

La Présidente



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Formulaire à déposer  
en double exemplaire

N° 2065-SD

2025

cerfa

N° 11084\*26

Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

**IMPOT SUR LES SOCIETES**

Exercice ouvert le

01/01/2024

et clos le

31/12/2024

Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime réel normal

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société :

Adresse du siège social :

SASU PAJADON Marie-Claire 1.2.3 COACHING

SIRET 8 5 1 1 4 8 5 5 1 0 0 0 1 9 Mél :

Ancienne adresse en cas de changement :

5 RUE TRAVERSIERE  
91530 ST CHERON**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

**B ACTIVITÉ**

Activités exercées

Coaching personnel et professionnel spécialisé...

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION** (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**1. Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal

0

Déficit

Bénéfice imposable à 15 %

0

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

**2. Plus-values**

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238 quindecies)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

**3. Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Autres dispositifs

France ruralités revitalisation FRR, 44 quindecies A

Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Zone de revitalisation rurale art. 44 quindecies

Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement Immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

**4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)****D IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

**F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: <input checked="" type="checkbox"/>	Tél: <input type="text"/>	Nom et adresse du conseil: <input type="text"/>	Tél: <input type="text"/>
CGA/OMGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 16/04/2025 Lieu : <input type="text"/>
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>			Qualité et nom du signataire: <input type="text"/> PAJADON Marie-Claie
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>	Prestataire: <input type="text"/>	Signature: <input type="text"/>	

## IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 b/s-SD

2025

Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)

## ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si nanté 

## G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) <sup>(2)</sup>		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>		Total (a à h)		

## H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):  * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5	6	7	8
PAJADON MARIE-CLAUDE PRÉSIDENTE 5 RUE TRAVERSIÈRE 91530 ST CHERON		100	2024				

## I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

## J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% OU 19 %	0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(6)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtauges <sup>(7)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

## K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

①

## BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2025

cerfa

N° 15948 \* 07

Formulaire obligatoire (article 302  
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	1.2.3 COACHING			Néant □*
Adresse de l'entreprise	5 RUE TRAVERSIERE 91530 ST CHERON			
SIRET	8 5 1 1 4 8 5 5 1 0 0 0 0 1 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2	Durée de l'exercice précédent *	1 2	
				Exercice N clos le
				3 3 1 2 2 0 2 4
ACTIF	Brut	Amortissements – Provisions	Net	
	1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * 010	012			
Autres * 014	016			
Immobilisations corporelles * 028	1 259 030	1 230	29	
Immobilisations financières * (1) 040	510 042		510	
Total I (5) 044	1 769 048	1 230	539	
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050	052			
Marchandises * 060	062			
Avances et acomptes versés sur commandes 064	066			
Créances (2) { Clients et comptes rattachés * 068	070			
Autres * (3) 072	1 760 074		1 760	
Valeurs mobilières de placement 080	082			
Disponibilités 084	35 413 086		35 413	
Charges constatées d'avance * 092	2 795,094		2 795	
Total II 096	39 968 093		39 968	
Total général (I + II) 110	41 737 112	1 230	40 507	
PASSIF				Exercice N NET
				1
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel * 120				1 000
Écarts de réévaluation 124				
Réserve légale 126				
Réserves réglementées * 130				
Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants ) 131 ) 132				
Report à nouveau 134 (21 832)				
Résultat de l'exercice 136 1 333				
Subventions d'investissement 137				
Provisions réglementées 140				
Total I 142 (19 499)				
Provisions pour risques et charges Total II 154				
DETTES (4)				
Emprunts et dettes assimilées 156				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164				
Fournisseurs et comptes rattachés * 166				74
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 ) 172				
Comptes courants d'associés 173 59 931				
Autres dettes 175				
Produits constatés d'avance 174				
Total III 176 60 005				
Total général (I + II + III) 180 40 507				
RENOVIS				
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193 (4) Dont dettes à plus d'un an 195				
(2) Dont créances à plus d'un an 197 (5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * 182				
(3) Dont compte courant d'associés débiteurs 199 Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU 1.2.3 COACHING						Néant □*	
<b>I IMMOBILISATIONS</b>		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>							Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404		406			
	Autres	410	412	414		416			
	Terrains	420	422	424		426			
	Constructions	430	432	434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454		456			
	Matériel de transport	460	462	464		466			
Autres immobilisations corporelles	470	<b>1 259</b>	472	474	476	<b>1 259</b>			
Immobilisations financières	480	<b>510</b>	482	484	486	<b>510</b>			
<b>TOTAL</b>	490	<b>1 769</b>	492	494	496	<b>1 769</b>			
<b>II AMORTISSEMENTS</b>		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>									
Fonds commercial	495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514		516			
	Constructions	520	522	524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532	534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544		546			
	Matériel de transport	550	552	554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	<b>901</b>	562	329	564		566	<b>1 230</b>
	<b>TOTAL</b>	570	<b>901</b>	572	329	574		576	<b>1 230</b>
<b>III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5			
		6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme			
	1				⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7				1				
	8								
	9								
10									
Total	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>	579		Régularisations	590	583	594	595		
<b>TOTAL</b>				596	585	597	599		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

(4)

## RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFiP N° 2033-D-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies A bis</i> du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 1 . 2 . 3 COACHING				Néant <input type="checkbox"/>		
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>								
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur comptes clients	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>			
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>				
Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681	683						
Autres immobilisations Incorporelles	700	705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715		2				
Constructions	720	725		3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735		4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745		5				
Matériel de transport	750	755		6				
Autres immobilisations corporelles	760	765		7				
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>775</b>		<b>TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</b>		<b>780</b>		
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	21 832						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter				
Déficits imputés	983	1 333						
Déficits reportables	984	20 499						
Déficits de l'exercice	860							
Total des déficits restant à reporter	870	20 499						
<b>III DIVERS</b>								
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
N° du centre de gestion agréé					388			
Montant de la TVA collectée					374	1 274		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	971		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice *					398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI *					397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

(5)

## DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2033-E-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 1.2.3 COACHING		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois		<input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>				
Effectif moyen du personnel * :				376
Dont apprentis				657
Dont handicapés				651
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>				
<b>I – Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105
		<b>TOTAL 1</b>		106
<b>II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143
Subventions d'exploitation reçues				113
Variation positive des stocks				111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153
		<b>TOTAL 2</b>		144
<b>III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée<sup>(1)</sup></b>				
Achats				121
Variation négative des stocks				145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150
		<b>TOTAL 3</b>		152
<b>IV – Valeur ajoutée produite</b>				
Calcul de la valeur ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137
<b>V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117 0
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.				
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026
Période de référence	024	016		
Date de cessation				

<sup>(1)</sup> Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

(6)

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III  
au CGI)

N° de dépôt

 (1) Néant 

Exercice clos le	3   1   1   2   2   0   2   4	SIREN	8   5   1   1   4   8   5   5   1				
Dénomination de l'entreprise	1.2.3 COACHING						
Adresse (voie)	5 RUE TRAVERSIERE						
Code postal	9   1   5   3   0	Ville	ST CHERON				
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902				
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904				
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906				
			100.00				
<b>I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :</b>							
Forme juridique	Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention				
Adresse	N°	Voie					
Code postal	Commune Pays						
Forme juridique	Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention				
Adresse	N°	Voie					
Code postal	Commune Pays						
Forme juridique	Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention				
Adresse	N°	Voie					
Code postal	Commune Pays						
Forme juridique	Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention				
Adresse	N°	Voie					
Code postal	Commune Pays						
<b>II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :</b>							
Titre (2)	MME	Nom de famille	PAJADON	Prénom(s)	MARIE-CLAIRe		
Nom d'usage				% de détention	100.00	Nb de parts ou actions	100
Naissance :	Date	10/01/1961	N° Département	Commune		Pays	
Adresse :	N°	5	Voie	RUE TRAVERSIERE			
Code postal	91530		Commune	ST CHERON		Pays	FR
Titre (2)		Nom de famille			Prénom(s)		
Nom d'usage				% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date		N° Département	Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie				
Code postal			Commune			Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III  
au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont  
la société détient directement au moins 10 % du capital) 1

1

(1) Néant 

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 4 SIREN 8 5 1 1 4 8 5 5 1

Dénomination de l'entreprise 1.2.3 COACHING

Adresse (voie) 5 RUE TRAVERSIERE

Code postal

9 1 5 3 0

Ville

ST CHERON

## I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie
Code postal	Commune
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie
Code postal	Commune
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie
Code postal	Commune
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie
Code postal	Commune
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie
Code postal	Commune
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Voie
Code postal	Commune
Forme juridique	Voie
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Commune
Code postal	Pays
Forme juridique	Voie
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Commune
Code postal	Pays
Forme juridique	Voie
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Commune
Code postal	Pays
Forme juridique	Voie
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Commune
Code postal	Pays
Forme juridique	Voie
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Commune
Code postal	Pays
Forme juridique	Voie
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse N°	Commune
Code postal	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

## DONNÉES D'IDENTIFICATION

F-IDENTIF

## A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

Numéro SIREN / IDSP	851148551
Désignation du déclarant	1.2.3.COACHING 5.RUE TRAVERSIERE 91530 ST CHERON
Code activité NAF	9609Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	ISI
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

Désignation du conseil	<input type="checkbox"/> Pas de conseil <input type="checkbox"/> Comptable <input type="checkbox"/> Cabinet Conseil <input checked="" type="checkbox"/> Expert - Comptable	SARL AUDIT REVISION
------------------------	---	---------------------

## B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

## C. PÉRIODES

Date dé début de l'exercice ou période N	01/01/2024
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2024
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2023
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

## D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

## Détail du bilan simplifié

Rubriques	01/01/2024	01/01/2023	Variation	
	31/12/2024	31/12/2023		
	12	12	Montant	%
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>29</b>	<b>358</b>	<b>(329)</b>	<b>-91.90</b>
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	1 259	1 259		0.00
28183 Amortissement matériel de bureau et ma	(1 230)	(901)	(329)	-36.52
<b>Immobilisations financières</b>	<b>510</b>	<b>510</b>		<b>0.00</b>
275 Dépôts et cautionnements versés	510	510		0.00
	<i>Actif immobilisé</i>	539	868	(329) -37.90
<b>Autres créances</b>	<b>1 760</b>	<b>2 063</b>	<b>(303)</b>	<b>-14.69</b>
44567 Crédit de TVA à reporter	1 760	2 063	(303)	-14.69
<b>Disponibilités</b>	<b>35 413</b>	<b>28 943</b>	<b>6 470</b>	<b>22.35</b>
5121 Banque principale	35 413	28 943	6 470	22.35
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>2 795</b>		<b>2 795</b>	
486 Charges constatées d'avance	2 795		2 795	0.00
	<i>Actif circulant : comptes de régularisation</i>	39 968	31 006	8 962 28.90
	<i>Total général Actif</i>	40 507	31 874	8 633 27.08
<b>Capital social ou individuel</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>		<b>0.00</b>
1013 Capital souscrit - appelé, versé	1 000	1 000		0.00
<b>Report à nouveau</b>	<b>(21 832)</b>	<b>(21 161)</b>	<b>(670)</b>	<b>-3.17</b>
119 Report à nouveau (solde débiteur)	(21 832)	(21 161)	(670)	-3.17
	<i>Résultat de l'exercice</i>	1 333	(670)	2 003 298.90
	<i>Capitaux propres</i>	(19 499)	(20 832)	1 333 6.40
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>74</b>		<b>74</b>	
401ORANGE ORANGE	74		74	0.00
<b>Comptes courants d'associés</b>	<b>59 931</b>	<b>52 705</b>	<b>7 226</b>	<b>13.71</b>
455 Associés - Comptes courants	59 931	52 705	7 226	13.71
	<i>Dettes et comptes de régularisation</i>	60 005	52 705	7 300 13.85

**Détail du bilan simplifié**

Rubriques	01/01/2024	01/01/2023	Variation	
	31/12/2024	31/12/2023		
	12	12	Montant	%
Total général Passif	40 507	31 874	8 633	27.08